

Enquête auprès des établissements et services de protection de l'enfance

Types de données

Enquête administrative exhaustive

Nom de l'enquête

Enquête auprès des établissement et services de protection de l'enfance (ES-PE)

Producteur

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Champ d'enquête

France métropolitaine et DROM

Mode de recueil

Tous les quatre ans, la DREES recense des données sur l'activité des établissements et services de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse, des informations individuelles sur le personnel en fonction et les jeunes accueillis dans ces structures. La dernière édition de l'enquête, dont la collecte a été menée via un questionnaire en ligne au premier semestre 2022, porte sur la situation au 31 décembre 2021. La liste des établissements à enquêter est établie à partir du Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) et éventuellement à partir d'autres sources externes. Il est en général complété avec l'aide des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) du ministère de la Justice.

Périodicité

Tous les 4 ans

Dernière année concernée

2021

Données relatives à l'organisation du système de la protection de l'enfance disponibles

L'enquête ES "protection de l'enfance" s'intéresse à l'activité des établissements et services de la protection de l'enfance, au personnel en fonction, au profil des enfants et jeunes adultes accueillis dans ces structures et au profil de ceux sortis de ces structures. Elle permet de disposer d'informations à l'échelle des territoires. Concernant l'activité des structures, l'enquête s'intéresse au nombre de places, aux effectifs présents à une date donnée, au nombre de jours d'ouverture ou encore au nombre d'entrées et de sorties au cours de l'année. Pour connaître le profil du personnel en fonction, l'enquête fournit des informations comme l'année de naissance, la fonction principale exercée, l'année de prise de fonction et l'équivalent temps plein (ETP). Au niveau des enfants et jeunes adultes, l'enquête apporte des informations telles que le lieu de résidence avant la prise en charge, la principale occupation en journée ou encore la classe suivie. Sont décrits à la fois le public accueilli dans l'établissement à une date donné mais aussi celui sorti au cours de l'année.

Points de vigilance

Le champ de l'enquête évolue au gré des millésimes pour s'adapter aux changements dans le domaine de la protection de l'enfance. En 2021, les établissements expérimentaux dédiés à l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) sont nouvellement inclus au champ de l'enquête ES-PE. Également, les Conseils départementaux (ou collectivité territoriale) sont désormais intégrés au champ de l'enquête. Toutefois, les Conseils départementaux (ou collectivité territoriale) sont uniquement interrogés sur les actions éducatives (AED ou AEMO) qu'ils mènent en régie directe.

La publication concernée « Abassi, 2024 » s'intéresse à l'accueil en - ou géré par un - établissement relevant de l'aide sociale à l'enfance appartenant à l'une de ces cinq catégories : les maisons d'enfants à caractère social (MECS), les foyers de l'enfance, les pouponnières à caractère social, les villages d'enfants, les lieux de vie et d'accueil. Bien qu'intégrés à l'enquête ES-PE 2021, les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les centres associatifs de placement familial socio-éducatif et les établissements expérimentaux dédiés à l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) ne sont pas retenus dans le champ de cette publication. L'enquête collecte aussi des données agrégées sur les mesures d'action éducative (AED et AEMO) et sur les clubs de prévention spécialisée, mais ces données ne sont pas mobilisées dans cette étude.

Liens internet

 [Site internet dédié à l'enquête](#)

 Publication concernée :

Tarayoun T. (2025, juin). [L'aide sociale à l'enfance - Édition 2025. Les dossiers de la DREES](#), (131). DREES.

 Pour aller plus loin :

Abassi É. (2024, juillet). [74 000 jeunes accueillis dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance fin 2021](#). Les dossiers de la DREES, (120). DREES.

Jung C., Cervera M., Mahut D., Tardif-Bourgoin F., Zdravkova Y. (2020, mars). [Les lieux de vie et d'accueil \(LVA\). Interroger les marges de l'accueil en protection de l'enfance](#). Rapport final de l'Apex à l'ONPE.

Jung C., Cervera M., Tardif-Bourgoin F., Mahut D., Zdravkova Y. (2021, mars-avril). [Lieux de vie et d'accueil : une bifurcation dans les trajectoires des enfants comme de ceux qui les accueillent](#). ONPE Synthèses. Échos de la recherche en protection de l'enfance, (1).